

Rapport sur les réalisations Savoir

Avis de confidentialité

Description

Le CRSH est assujéti à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Il s'engage donc à protéger les renseignements qu'il recueille en vertu de l'article 4(1)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#). Le présent avis de confidentialité répond à un certain nombre de questions au sujet du mode de cueillette, d'utilisation et de divulgation des renseignements personnels obtenus au moyen du rapport sur les réalisations. Il vise aussi à obtenir votre consentement quant aux pratiques de protection des renseignements personnels décrites dans la présente.

Pourquoi le CRSH doit-il obtenir mes renseignements personnels?

Selon les modalités des subventions et des bourses, les détenteurs de subvention et les boursiers sont tenus de présenter un rapport dans les six mois qui suivent la date à laquelle prend fin leur financement. Pour ce faire, ils doivent inclure leurs renseignements personnels.

Qu'est-ce que Voxco?

Le rapport sur les réalisations est hébergé par une tierce partie appelée Voxco, et vos renseignements personnels sont également assujétiés aux politiques de confidentialité de cette entreprise et des compétences desquelles elle relève (il peut s'agir d'emplacements à l'extérieur du Canada). Le CRSH transmet votre rapport sur les réalisations de Voxco à un répertoire interne en temps opportun. Pour en savoir plus sur les pratiques de protection des renseignements personnels de Voxco, veuillez consulter [le site Web de l'entreprise](#).

Le CRSH est responsable de la protection de vos renseignements personnels, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si vous avez des préoccupations concernant l'utilisation de Voxco, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels du CRSH (au 613-992-1058 ou à ATIP-AIPRP@sshrc-crsh.gc.ca) afin de prendre d'autres dispositions pour soumettre votre rapport sur les réalisations.

Comment le CRSH utilisera-t-il et communiquera-t-il mes renseignements personnels?

Les renseignements que vous fournissez dans votre rapport sur les réalisations permettent au CRSH de suivre et de mesurer le rendement de ses programmes. Ils permettent l'analyse de données, l'évaluation de programmes, l'élaboration de matériel de planification, le respect des obligations en matière de production de rapports et la réalisation d'activités de communication et de publicité. Les renseignements que vous fournissez ne servent pas au processus d'évaluation du mérite.

Le CRSH n'utilisera ni ne divulguera vos renseignements personnels à d'autres fins sans votre consentement, sauf si la loi l'y autorise.

Que se passera-t-il si je décide de ne pas présenter un rapport sur les réalisations?

Si vous ne soumettez pas votre rapport sur les réalisations d'ici la date limite, vous ne serez pas admissible à d'autres subventions ou bourses du CRSH tant que vous n'aurez pas présenté le rapport manquant.

Comment puis-je me renseigner davantage sur les pratiques ayant trait à la protection des renseignements personnels liées au rapport sur les réalisations?

Les pratiques ayant trait à la protection des renseignements personnels qui se rapportent à la gestion des subventions et des bourses (ce qui comprend le rapport sur les réalisations) sont décrites dans le [chapitre Info Source du CRSH](#). Veuillez consulter le fichier de renseignements personnels du CRSH PPU 055 (système informatisé de gestion des subventions et des bourses) pour obtenir la description détaillée de toutes les utilisations pouvant être faites des renseignements personnels recueillis par le CRSH.

Comment puis-je avoir accès à mes renseignements personnels ou les mettre à jour? Quels sont mes droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*?

Outre la protection de vos renseignements, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous donne le droit de demander accès à vos renseignements et d'y apporter des modifications. Veuillez noter cependant qu'une fois que vous aurez transmis votre rapport sur les réalisations, aucune modification ne pourra y être apportée.

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#) si vous estimez que le CRSH n'a pas protégé de façon adéquate vos renseignements personnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur vos droits et sur les pratiques de protection des renseignements personnels du CRSH, veuillez consulter la page Web [Accès à l'information et protection des renseignements personnels](#) ou communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels du CRSH (au 613-992-1058 ou à ATIP-AIPRP@sshrc-crsh.gc.ca).

Adresse courriel

CONSENTEMENT: En indiquant mon adresse électronique dans le champ ci-dessous, je confirme avoir lu le présent avis de confidentialité et consens aux pratiques liées aux renseignements personnels décrites ci-dessus.

Note importante

Veillez noter que l'information que vous entrez dans votre rapport n'est enregistrée que lorsque nous cliquez sur le bouton «Sauvegarder et suivant» au bas de la page. L'utilisation des boutons du navigateur, du raccourci «Table des matières» ou du bouton «Continuer plus tard» au haut de la page n'enregistrera pas l'information entrée dans la page.

Contenu

Ce rapport fait usage d'une table des matières permettant la navigation à travers les différentes sections du rapport. Vous pouvez compléter les sections individuellement en les sélectionnant dans la table des matières ci-dessous. À la fin de chaque section, vous serez redirigé à cette table des matières pour sélectionner une autre section à compléter ou à réviser. Alternativement, vous pouvez compléter le rapport en entier, sans revenir à la table des matières entre chaque section, en sélectionnant l'option «Compléter le rapport en entier».

- Compléter le rapport en entier
- Introduction
- 1. Résumé du projet de recherche
- 2. Résultats
- 3. Collaborations
- 4. Participation des étudiants et des chercheurs postdoctoraux
- 5. Mobilisation des connaissances
- 6. Distinctions
- 7. Commentaires généraux
- 8. Observations – Rapport sur les réalisations
- Réviser et soumettre

Introduction

Description

Le rapport sur les réalisations est l'occasion pour vous de partager vos résultats de recherche et d'expliquer en quoi ils contribuent à bâtir un avenir meilleur pour le Canada et le reste du monde. Afin de démontrer l'impact de la recherche financée par le Conseil de recherches en

sciences humaines (CRSH), les renseignements fournis dans ce rapport pourraient être communiqués aux membres du Parlement, à la communauté des chercheurs ou au grand public.

Vous devez présenter votre rapport sur les réalisations dans les six mois suivant la fin de la période de validité de votre subvention (y compris toute période de prolongation). Si vous ne présentez pas votre rapport avant la date limite, vous ne serez pas admissible à d'autres subventions ou bourses jusqu'à ce que le rapport ait été présenté.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page Web dédiée aux rapports sur les réalisations](#).

Opportunité de financement

Veuillez sélectionner l'occasion de financement pour laquelle vous soumettez un rapport

- Subvention Savoir - 435
- Subvention de développement Savoir - 430
- Autre - 4XX

Détenteur de subvention

Détenteur de subvention (Nom de famille, Prénom)

Numéro de demande

Numéro de demande (4XX-20XX-XXXX)

Résumé du projet

Fournissez un résumé en termes simples des résultats de votre projet de recherche. Ce résumé pourrait vous servir à des fins promotionnelles. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum de 300 mots)

2 Résultats

2.1 Votre recherche mène-t-elle à un ou plusieurs des résultats suivants? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- Résultats d'ordre comportemental
- Connaissance critique
- Résultats d'ordre culturel
- Résultats d'ordre économique et amélioration de la commercialisation
- Politiques améliorées
- Pratiques professionnelles améliorées
- Discours public approfondi
- Discours d'ordre environnemental
- Résultats d'ordre juridique
- Collaborations et partenariats améliorés ou nouveaux
- Qualité de la vie ou bien-être
- Résultats d'ordre technologique
- Formation et perfectionnement professionnel
- Sans objet

2.2 Facultatif - Décrivez les résultats de votre projet à l'aide d'exemples, le cas échéant. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui.

(Maximum de 300 mots)

2.3 Quels publics tirent parti des résultats de votre projet de recherche financé par le CRSH?
Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Peuples autochtones
- Milieu académique / pairs
- Chercheurs-créateurs
- Public général
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial
- Gouvernement municipal
- Organisations communautaires sans but lucratif
- Organisations internationales sans but lucratif
- Communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Établissements parapublics (p. ex. Musées, bibliothèques)
- Établissements d'enseignement postsecondaire
- Étudiants au niveau postsecondaire
- Associations industrielles, professionnelles ou de praticiens
- Entreprises privées
- Associations savantes
- Autre (specifier)
- Sans objet

2.4 Facultatif - Veuillez fournir des détails sur les publics qui tirent parti des résultats de votre projet de recherche financé par le CRSH, le cas échéant. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum de 300 mots)

3 Collaborations

3.1 Dans le cadre de votre projet, avez-vous collaboré avec des particuliers ou des organismes des secteurs suivants?

Oui

Non

Si oui, lesquelles

De votre établissement

D'autres établissements postsecondaires

Du secteur public

Du secteur privé

Du secteur sans but lucratif

Établissements postsecondaires (À l'extérieur du Canada)

Du secteur public (À l'extérieur du Canada)

Du secteur privé (À l'extérieur du Canada)

Du secteur sans but lucratif (À l'extérieur du Canada)

3.2 Avez-vous reçu des fonds provenant d'autres sources pour ce projet?

Oui

Non

3.2.1 Lesquelles?

Organisme	
Secteur	
Canadien ou étranger	
En nature (\$ CA)	
En espèce (\$ CA)	

4 Participation des étudiants et des chercheurs postdoctoraux

4.1 Est-ce que des étudiants ou des chercheurs postdoctoraux ont participé à votre projet de recherche financé par le CRSH?

- Oui
 Non

4.1.1 Combien d'étudiants, de chercheurs postdoctoraux et de non-étudiants ont participé à votre projet?

Appuyé par la subvention du CRSH		
	Nombre de Canadiens et de résidents permanents	Nombre d'étrangers
Étudiants collégiaux		
Étudiants de premier cycle		
Étudiants de deuxième cycle		
Étudiants de troisième cycle		
Chercheurs postdoctoraux		
Autre (p. ex., technicien, associé de recherche professionnel)		
Non appuyé par la subvention du CRSH		
Étudiants collégiaux		
Étudiants de premier cycle		
Étudiants de deuxième cycle		
Étudiants de troisième cycle		
Chercheurs postdoctoraux		
Autre (p. ex., technicien, associé de recherche professionnel)		

4.1.2 Indiquez les types d'activités auxquelles les étudiants ou les chercheurs postdoctoraux, appuyés par la subvention du CRSH, ont participé dans le cadre de votre projet, le cas échéant. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

	Étudiants collégiaux	Étudiants de premier cycle	Étudiants de deuxième cycle	Étudiants de troisième cycle	Chercheurs postdoctoraux
Collecte de données					

Saisie de données					
Analyse de données et revue de la littérature					
Communications					
Mentorat					
Réseautage et collaborations					
Activités de rayonnement					
Collaboration à des publications					
Conception du projet					
Rédaction et révision de rapports					
Enseignement (y compris la pédagogie ou la formation pédagogique)					
Stages ou autres activités dans les secteurs privé, public et sans but lucratif					
Activités qui permettent d'acquérir de l'expérience internationale					
Autre					

5 Mobilisations des connaissances

5.1 Dans le cadre de votre projet de recherche, avez-vous utilisé l'une des méthodes de mobilisation des connaissances suivantes? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Le CRSH entend par ***mobilisation des connaissances*** des activités et des outils particuliers qui facilitent la circulation et l'échange de connaissances issues de la recherche. Pour être efficace, la mobilisation des connaissances doit faciliter et favoriser les avantages et les retombées de la recherche dans les milieux universitaire et non universitaire, grâce à un accès et à des échanges plus faciles.

- Diffusion au sein du milieu universitaire (essentiellement une communication unidirectionnelle à d'autres chercheurs de votre domaine de recherche ou d'un domaine proche du vôtre)
- Transfert des connaissances (à des chercheurs travaillant dans d'autres domaines de recherche)
- Adaptation des connaissances (préparation ou présentation des résultats de recherche dans des formats plus faciles à lire ou à utiliser, p.ex. écrire pour un public plus large ou diversifié)
- Échange de connaissances (échanger ou communiquer des connaissances entre différentes disciplines ou différents secteurs (communication bidirectionnelle); p.ex. un atelier ou une conférence)
- Courtage de connaissances (favoriser la circulation des connaissances entre divers groupes intéressés)
- Synthèse de connaissances (rassembler les résultats de recherche existants et les présenter dans un format utile pour d'autres chercheurs ou organismes)
- Coproduction (former des équipes ou des alliances de recherche qui permettent de générer de nouvelles connaissances à partir d'un échange continu de connaissances)
- Réseautage (organiser des réseaux permanents de chercheurs ou d'autres experts afin de mobiliser des connaissances)
- Sans objet

5.2 Combien de produits de recherche (y compris ceux en cours de soumission) découlent de cette subvention?

Produits	Nombre
Présentations	
Entrevues (diffusées ou publiées)	
Article dans une revue avec comité de lecture (libre accès)	
Article dans une revue avec comité de lecture (par abonnement)	

Éditions de revue	
Livres (y compris livres édités)	
Chapitres de livre	
Articles de dictionnaire ou d'encyclopédie	
Publication de conférence	
Articles dans les médias populaires	
Rapports, séances d'information et d'autres formes de littérature grise	
Prestations artistiques (y compris les expositions)	
Autres (précisez)	

5.3 Facultatif – Veuillez fournir des détails supplémentaires sur vos produits de recherche, y compris des liens de sites Web ou autres produits liés aux médias sociaux. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 100 mots)

5.4 Votre projet a-t-il eu pour effet d'améliorer ou de créer un outil qui permet de recueillir ou d'analyser des données (p.ex. un sondage ou une base de données) ?

- Oui
- Non

5.4.1 Facultatif – Veuillez fournir une courte description de l'outil. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 100 mots)

- Oui
 Non

5.5.1 Facultatif – Veuillez fournir une courte description de l’outil. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 100 mots)

5.6 Les données quantitatives et qualitatives recueillies dans le cadre de votre projet (en tout ou en partie) sont-elles accessibles par l’intermédiaire d’un dépôt propre à la discipline ou d’un dépôt institutionnel?

- Oui
 Non
 Ne s’applique pas

5.7 Votre projet de recherche a-t-il attiré l’attention des médias?

- Oui
 Non

5.7.1 Facultatif – Décrivez l’activité médiatique entourant votre projet de recherche. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum 100 mots)

6.1 Avez-vous (vous-même ou un membre de votre équipe) reçu un prix ou une distinction dans le cadre de ce projet de recherche financé par le CRSH?

- Oui
 Non

6.1.1 Dans l'affirmative, lesquels?

Nom du prix ou de la distinction	Pays

7 Commentaires généraux

7.1 Facultatif - Veuillez fournir d'autres commentaires utiles au CRSH, y compris la description d'autres réalisations. Veuillez ne pas inclure de renseignements exclusifs ou de renseignements personnels sur autrui. (Maximum de 600 mots)

Sauvegarder et continuer plus tard

Votre rapport sur les réalisations a été sauvegardé. Lorsque vous voudrez le compléter, cliquez sur le lien suivant (lien personnalisé émis par le système)

- Me faire parvenir le lien par courriel

Je vais copier ce lien

8 Commentaires sur le rapport sur les réalisations

Souhaitez-vous répondre à quelques questions au sujet du rapport, car vos observations pourraient nous aider à l'améliorer?

Oui

Non

8.1 Combien de temps avez-vous mis à le préparer? (minutes)

8.2 Compte tenu de la nécessité de démontrer la valeur de l'investissement du CRSH, diriez-vous que le temps mis à préparer le rapport est raisonnable?

Oui

Non

8.3 Le rapport comportait-il des questions qui étaient difficiles à interpréter?

Oui

Non

8.3.1 Dans l'affirmative, veuillez nous expliquer.

8.4 Avez-vous connu des difficultés d'ordre technique au cours de la préparation du rapport?

- Oui
- Non

8.4.1 Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

8.5 Veuillez nous faire part de toute suggestion qui permettrait d'améliorer le rapport.

Révision

Avant de soumettre votre rapport, assurez-vous que vos réponses soient complètes. Une fois votre rapport soumis, vous ne serez pas en mesure de le modifier.

- Je souhaite retourner à la table des matières pour modifier certaines de mes réponses.
- J'ai révisé mes réponses et je suis prêt(e) à soumettre mon rapport.